



# Fratel

Réseau francophone de la régulation  
des télécommunications



## RÉUNION ANNUELLE DES ASSOCIATIONS DE RÉGULATEURS

GSR-19 VANUATU

9 juillet 2019



# Origine et objectifs de Fratel

**Origine** : le Réseau francophone de la régulation des télécommunications (Fratel) fut lancé en 2002 à Paris à l'occasion d'un symposium des régulateurs francophones organisé à l'initiative de l'ART France (devenue l'Arcep) et en présence de l'UIT, de l'OIF, de la Banque mondiale et de la Commission européenne. Il a été formellement créé le 28 octobre 2003 à Bamako par les régulateurs des télécommunications, lors de la première réunion annuelle

**Objectifs** : faciliter les échanges d'information et d'expérience entre les régulateurs ayant la langue française en partage, mettre en œuvre des actions de formation sur des thèmes d'intérêt commun

- Activités et contenus complémentaires de ceux des groupements régionaux
- Pas de recherche d'une harmonisation des cadres réglementaires télécom
- Réunions d'échange de bonnes pratiques => liberté d'action et de proposition des membres et prise de recul sur les grands enjeux de la régulation



# Fonctionnement de Fratel

**Une charte** adoptée à Bamako en 2003 par une quarantaine de membres

**Un comité de coordination** renouvelé chaque année : en 2019, présidence de l'Arcep France, assistée par deux vice-présidents, l'ARTCI de Côte d'Ivoire et l'ARCEP du Burkina Faso

**Un secrétariat exécutif permanent** (Arcep France) qui met en œuvre le plan d'action annuel (séminaire et réunion annuelle, animation du site internet) et élabore le rapport d'activité

**Un plan d'action** annuel adopté lors de la réunion annuelle



# Bilan 2018 et Plan d'action 2019

En 2018, le réseau a mené des réflexions autour du thème de l'innovation

- Séminaire d'échange d'information et d'expérience à Antananarivo les 25 et 26 avril 2018 : « Quelles innovations pour quelle connectivité ? »
- Réunion annuelle à Paris les 22 et 23 novembre 2018 : « Faciliter l'innovation et l'investissement dans les communications électroniques, quel rôle pour le régulateur? »



# Bilan 2018 et Plan d'action 2019

- Mandats donnés au secrétariat exécutif du réseau pour moderniser le logo, la charte graphique et le site internet de FRATEL et mettre à jour la charte du réseau
  - Le **nouveau site internet** mis en ligne en juillet 2019
  - **Charte du réseau** intégrant les enjeux liés au numérique

En 2019, les travaux du réseau se concentrent sur la couverture et la qualité de service mobiles

- **Séminaire d'échanges à Douala** les 2 et 3 avril 2019 sur les « Méthodologies et outils pour la mesure de la couverture et de la qualité de service mobile »
- **Réunion annuelle à Bucarest** les 23 et 24 octobre sur les « Enjeux de couverture et de qualité de service mobile : quel rôle pour le régulateur ? »



# Le réseau Fratel, c'est aussi...

## Promotion du MASTERE spécialisé en régulation du numérique

- Mise en œuvre par Télécom ParisTech associant plusieurs institutions partenaires de FRATEL à Ouagadougou, Abidjan et Paris
  - Régulation des communications électroniques, notamment les instruments de la régulation (interconnexion, service universel, gestion du spectre...)
  - Régulation de l'internet et des contenus (neutralité de l'internet, protection des données personnelles...)
  - Régulation de la finance électronique et des postes
    - => 11 promotions (2005-2018), 350 participants (201 CEDEAO, 140 CEMAC + 9 Océan indien) venus de 19 pays

## Un site [internet Fratel.org](http://internet.Fratel.org)

- outil de communication et d'information sur les activités du réseau et de ses membres
- Modernisation du site pour mise en ligne durant l'été 2019

---

# Retour sur le Séminaire 2019 de Fratel 2 et 3 avril à Douala

**« Méthodologies et outils pour la mesure de la couverture et de la qualité de service mobile »**

Trois tables-rondes

**Quels concepts pour définir la couverture et la qualité de service mobiles ?**

- présentation des différentes notions et définitions de couverture et de qualité de service (QS), des paramètres de mesures et indicateurs de performance utilisés pour chaque service par les autorités de régulation membres de FRATEL et les autres acteurs du marché

**Quelle disponibilité des données et comment assurer leur fiabilité ?**

- Sources des données de couverture et QS, méthodes de collecte et de traitement pour agréger et fiabiliser les données, outils de traitement de données

**Selon les usages, comment publier les informations de couverture et de qualité de service ?**

- initiatives prises par ces différents acteurs pour la publication des informations : rapports, applications mobiles, cartes de couverture , données en « open data »...

**Des ateliers pratiques sur**

- le matériel utilisé pour la mesure de couverture et de QoS mobile (ART Cameroun)
- les logiciels de traitement des données
- les cartes de couverture ([www.monreseumobile.fr](http://www.monreseumobile.fr) de l'Arcep France)

---

# Perspective : Réunion annuelle à Bucarest - 23 et 24 octobre 2019

« Enjeux de couverture et de qualité de service mobile : quel rôle pour le régulateur ? »

Discussions sur :

- les obligations de couverture et QS pour les nouvelles attributions (notamment 5G)
- les limites et utilités des sanctions du non-respect des obligations de couverture et QS
- les bénéfices attendus par la transparence et la mise à disposition des informations
- les leviers pour faciliter les déploiements

Publication d'un document sur la couverture et la qualité de service

Adoption de la nouvelle charte du réseau

MERCI  
POUR VOTRE  
ATTENTION



Secrétariat exécutif  
Tél : +33 (0)1 40 47 72 28  
Email : [fratel@fratel.org](mailto:fratel@fratel.org)  
[www.fratel.org](http://www.fratel.org)